

**Q1: Des fluctuations d'un niveau sonore de plus 7 Décibels, désignent :**

- A. Un bruit discontinu
- B. Un bruit continu
- C. Un bruit lésionnel
- D. Un bruit impulsionnel
- E. Un bruit au niveau sonore élevé

**Q2: Un champ auditif est fait uniquement d'un :**

- A. Seuil d'audibilité maximal
- B. Seuil d'audibilité minimal
- C. Champ conversationnel
- D. Niveau tonal
- E. Niveau d'intensité et de Fréquences audibles

**Q3: Le niveau d'exposition sonore quotidienne (Lex,d) évalue :**

- A. Les bruits stables
- B. Les bruits impulsionnels
- C. le niveau de pression de crête
- D. Les fréquences aiguës
- E. Les fréquences Graves

**Q4: Concernant les effets aléatoires des rayonnements ionisants, quelle est la réponse exacte ?**

- A. Il existe une relation dose-effet
- B. Effets probabilistes et tardifs
- C. Irréversibles et spécifiques
- D. Il existe un seuil d'apparition
- E. Effets liés aux expositions à de fortes doses

**Q5: A propos des mécanismes de réparation des lésions moléculaires(ADN),Quelles sont les affirmations exactes ?**

1. Il existe deux types de mécanismes de réparation cellulaire
2. Ces mécanismes ne sont déclenchés que lorsqu'il s'agit de radiolésions de la molécule d'ADN
3. Suite à une irradiation, un seul type de mécanisme de réparation est déclenché par la cellule : réparation « dite » inductible
4. Ces mécanismes visent à restaurer la viabilité de la cellule et reconstituer la structure originale de la molécule d'ADN
5. Le mécanisme de réparation « dit » consécutif existe naturellement dans la cellule et est déclenché systématiquement quelque soit le type de lésion de la molécule d'ADN (radiolyse ou autres)

A (1, 4, 5)

B(2, 4)

C(1, 2, 3, 5)

D(2, 4, 5)

E(1, 3)

**Q6: A propos des caractéristiques des rayonnements ionisants, donnez la réponse inexacte ?**

- A. Il s'agit de rayonnements d'énergie suffisante pour éjecter un électron de l'orbite d'un atome
- B. Comporte les rayonnements Gamma, ultrasons et les ultraviolets
- C. Sont de deux types électromagnétiques et corpusculaires
- D. Peuvent être directement ou indirectement ionisants
- E. Ils sont classés CMR

**Q7: A propos du lien chronologique entre les symptômes respiratoires de l'asthme et l'exposition professionnelle, donnez la (les) réponse(s) juste(s) ?**

- 1. C'est un argument peu spécifique dans la confirmation de l'origine professionnelle de l'asthme
- 2. C'est un élément sensible mais non spécifique dans le diagnostic de l'asthme professionnel
- 3. Permet la confirmation du diagnostic d'asthme professionnel
- 4. Toujours présent dans l'histoire clinique de l'asthme professionnel
- 5. C'est un élément spécifique dans la démarche diagnostic de l'origine professionnelle de l'asthme

A(1, 3, 4)

B(4)

C(1, 2)

D(4, 5)

E(5)

**Q8: En cas d'asthme professionnel(AP). Quelles sont les propositions exactes concernant l'hyperréactivité bronchique non spécifique(HRBNS) ?**

- 1. L'HRBNS est un des facteurs de risque essentiel dans le diagnostic de l'AP
- 2. Il s'agit d'une réaction exagérée des bronches vis-à-vis d'un stimulus non spécifique
- 3. La présence d'une HRBNS au décours immédiat d'une exposition à la substance incriminée permet de retenir le diagnostic d'AP
- 4. La présence d'une HRBNS chez un travailleur exposé permet la confirmation de l'origine professionnelle de son asthme
- 5. Le test à l'HRBNS est considéré comme positif s'il ya une chute de 15% du VEMS par rapport à la valeur théorique

A(1, 2, 3, 4, 5)

B(2, 3, 5)

C(1, 5)

D(1, 2, 4)

E(3, 4, 5)

**Q9: C'est une forme récente d'asthme professionnel secondaire à l'inhalation d'une substance aux propriétés irritatives à forte concentration, n'ayant pas de temps de sensibilisation. Ces caractéristiques sont attribuées à quel type d'asthme professionnel ?**

- A. Asthme professionnel avec période de latence
- B. Asthme professionnel due aux substances de faibles poids moléculaire
- C. Syndrome d'irritation bronchique
- D. Asthme professionnel due aux protéines
- E. Asthme professionnel provoqué par les substances de haut poids moléculaire

**Q10: L'aspect clinique des DAC est très proche de celui des DIC, cependant, certains signes sont plutôt en faveur des DAC :**

- A- Présence d'érythème.
- B- Possibilité de surinfection.
- C- Siège au niveau de la zone de contact.
- D- Atteinte de zones éloignées du point de contact.
- E- Peau sèche et rugueuse.

**Q11: Vous êtes médecin dans une entreprise, vous recevez un travailleur dans le cadre de la visite médicale spontanée, qui présente des lésions érythémato-vésiculeuses avec prurit et siégeant au niveau du dos des deux mains et de la face antérieure des poignets. Vous évoquez le diagnostic d'une DAC, alors vous décidez de faire un test d'éviction, qui consiste à :**

- A- Retirer le travailleur définitivement de toute exposition à des produits chimiques.
- B- Retirer temporairement le travailleur avec traitement et le remettre au travail dès guérison totale de toutes les lésions.
- C- Retirer temporairement le travailleur, sans traitement et le remettre au travail dès guérison totale de toutes les lésions.
- D- Retirer temporairement le travailleur, le remettre au travail dès guérison des lésions et le retirer ensuite définitivement si réapparition des lésions.**
- E- Retirer définitivement le travailleur de toute exposition avec fixation d'un taux d'IPP, pour compenser le préjudice porté à sa santé.

**Q12: Une xérose est :**

- A- Une hyperpigmentation de la peau.
- B- Une leucodermie.
- C- Un dessèchement de la peau.**
- D- Une ulcération cutanée.
- E- Une atrophie cutanée.

**Q13: Les dermatites de contact d'irritation (DIC) :**

- A- Sont des affections très contagieuses et peuvent se transmettre dans les collectivités.
- B- Sont des affections qui touchent quelques travailleurs seulement.
- C- Sont des affections qui surviennent après plusieurs contacts répétés et prolongés à des substances très sensibilisantes.
- D- Sont des affections qui surviennent chez des travailleurs sensibilisés à plusieurs substances manipulées en milieu industriel.
- E- Sont des affections qui peuvent survenir chez des travailleurs même après un seul contact.**

**Q14: Parmi les composés suivants, lesquels sont les plus fréquemment incriminés dans la genèse de l'asthme professionnel ?**

- 1. L'alpha amylase**
2. Le Latex
- 3. Les Isocyanates**
4. Les antigènes d'animaux
- 5. La farine**
6. Les persulfates de sodium

A (1, 2, 3, 4, 5, 6)

B (1, 4, 6)

C(2, 6)

D(1, 3, 4, 6)

**E(1, 3, 5)**

**Q15: Les TMS-MS sont des pathologies multifactorielles à composante professionnelle. Parmi les facteurs de risque suivants, lesquels sont considérés comme professionnels?**

- 1. La force musculaire**
- 2. Le travail statique**
- 3. Les facteurs organisationnels et psychosociaux**
4. L'état de santé
5. L'ancienneté au poste de travail

A(1, 2, 3, 4, 5)

B(2, 3, 5)

C(1, 2, 5)

D(1, 3, 4, 5)

**E(1, 2, 3)**

**Q16: L'arsenic est un agent cancérigène qui peut être à l'origine des cancers répertoriés dans le tableau N° 20 des maladies professionnelles, lesquels?**

1. Epithélioma cutané primitif
2. Leucémies
3. Angiosarcome du foie
4. Cancer bronchopulmonaire primitif
5. Tumeurs malignes de la vessie

A(1, 2, 5)                      B(2, 4, 5)                      C(1, 3, 4)                      D(1, 4, 5)                      E(2, 3, 5)

**17. Parmi les professions suivantes, lesquelles présentent un excès de risque de cancers cutanés ?**

1. Les professions exposant à la suie de combustion du charbon
2. Les agriculteurs
3. Les marins
4. Fabrication et manipulation des pesticides arsenicaux
5. Les radiologues

A(1, 5)                      B(2, 3, 5)                      C(1, 4, 5)                      D( Toutes fausses)                      E( Toutes justes)

**18. Selon le règlement CLP (Classification, emballage et étiquetage des agents dits CMR), Un agent cancérigène avéré porte sur l'étiquetage une mention de danger spécifique suivante, laquelle?**

- A. H340
- B. H350
- C. H351
- D. H360
- E. H361

**19. Parmi les agents cancérigènes suivants, lesquels sont classés catégorie 1 selon la classification du centre international de recherche sur le cancer ?**

1. Les virus de l'hépatite Chronique B
2. Le parathion
3. Le nitrobenzène
4. Le formaldéhyde
5. L'amiante

A(1, 3, 5)                      B(2, 3, 4)                      C(1, 4, 5)                      D(1, 3, 4)                      E(2, 4, 5)

**Q20. Les propositions suivantes concernant les fractions attribuables des cancers à une exposition professionnelle sont toutes justes sauf une, laquelle?**

- A. La fraction attribuable estime la proportion des cancers imputés au facteur de risque ou à l'agent cancérigène
- B. La fraction attribuable ou étiologique est mesurable seulement chez les exposés aux agents cancérigènes
- C. La fraction attribuable est mesurable chez les exposés aux facteurs de risque et aussi dans la population générale
- D. La fraction attribuable estime la proportion des cas qui auraient pu être évités si l'exposition à l'agent cancérigène n'avait pas existé.
- E. La fraction attribuable dans la population prend en compte la proportions des sujets exposés aux facteurs de risque

21. En matière de prévention du risque stochastique des rayonnements ionisants. Le risque dit « acceptable » correspond à quel principe fondamental de la radioprotection?

- A. Maintenir les doses reçues aussi basse que raisonnablement possible (ALRA)
- B. Optimisation
- C. Limitation
- D. Justification
- E. Bénéfices > inconvénients

22. En matière de radioprotection, les travailleurs exposés aux rayonnements ionisants sont classés en différentes catégories. Quelles sont les réponses exactes concernant la catégorie B ?

- 1. Travailleurs classés en fonction de leurs qualifications professionnelles
- 2. Catégorie travaillant en zone contrôlée
- 3. Catégorie dont les limites de doses équivalentes des extrémités doivent être inférieures ou égales à 150 mSv
- 4. Travailleurs non directement affectés aux travaux sous RI
- 5. Travailleurs exposés aux RI et dont l'exposition est susceptible d'entraîner un dépassement des 3/10 des limites annuels de protection
- 6. Travailleurs classés selon le niveau d'exposition et susceptibles d'être atteint dans les conditions normales de travail

A(1,2,5)      B(2,4,6)      C(3,4,6)      D(1,2,3,5)      E(1,5)

23. Une densité 1/1 sur un cliché radiologique de face :

- A. Cache en partie l'arborescence broncho-vasculaire
- B. Evoque un cliché de bonne qualité
- C. Ne cachant pas l'arborescence broncho-vasculaire
- D. Cache en grande partie l'arborescence broncho-vasculaire
- E. Cache totalement l'arborescence broncho-vasculaire

24. Les opacités pulmonaires parenchymateuses 3/3 r/t sont :

- A. de catégorie 3 avec opacités arrondies
- B. de catégorie 3 avec opacités irrégulières
- C. de catégorie 3 avec opacités principalement irrégulières
- D. de catégorie 3 avec opacités secondairement irrégulières
- E. de catégorie 3 avec opacités secondairement arrondies

25. L'abondance des petites opacités traduit :

- A. Leur densité dans le parenchyme interstitiel
- B. Leur taille et leur densité
- C. Leur forme et leur densité
- D. La confluence des grandes opacités de type A
- E. Leur taille, leur forme et leur densité

26. Parmi les épreuves cliniques suivantes, lesquelles permettent de mettre en évidence un TMS de l'épaule type conflit sous acromial?

- 1. Le test de Neer lorsqu'il reproduit des douleurs vers 80 -100° d'élévation du membre
- 2. Le test de Job
- 3. Le test de l'arc douloureux
- 4. Le test de Hawkins
- 5. Le test de patte

A(1, 3)      B(1, 2, 4)      C(3, 4, 5)      D(1, 4)      E(1, 2, 3, 4, 5)

**27. L'épicondylite médiale spécifique selon le protocole SALTSA doit répondre aux critères suivants, lesquels?**

1. Une douleur intermittent liée à l'activité manuelle et localisée à l'épicondyl médial
2. Une douleur intermittente liée à l'activité manuelle et localisée à l'épicondyle lateral
3. Une douleur intermittente dans la region palmaire du poignet ou de l'avant bras
4. Peut être avérée si les douleurs sont reproduites par le test de l'extension contrariée du poignet
5. Peut être avérée si les douleurs sont reproduites par le test de flexion contrariée du poignet

A(1, 4)

B(2, 4)

C(3, 5)

D(3, 4)

E (1, 5)

**28. Quelles sont les propositions exactes à propos du syndrome du canal carpien ?**

1. Présence des signes sensitifs (dysesthésies nocturne puis paresthésies douloureuses) dans le territoire du nerf médian
2. Présence des signes sensitifs (dysthésies nocturnes puis ^resthésies douloureuses) dans le territoire du nerf radial
3. La percussion antérieure du canal carpien provoque des paresthésies dans les trois premiers doigts
4. L'extension forcée du poignet, maintenue au moins trois minutes, réveille des paresthésies dans le territoire du nerf médian
5. L'atteinte est purement nurologique

A (1, 3, 5)

B(2, 3, 4)

C(1, 4, 5)

D(2, 4, 5)

E(2, 3, 5)

**29. En cas d'accident avec exposition au sang :**

1. Une consultation spécialisée doit être diligentée le plus rapidement possible.
2. La victime doit bénéficier d'un suivi sérologique prévu réglementairement.
3. Une déclaration d'accident de travail n'est réalisée que pour les accidents avec exposition au sang potentiellement graves.
4. Tout accident d'exposition au sang doit être notifié au médecin du travail.
5. Après un accident exposant au VHB chez une personne non immunisée, il faut réaliser une séovaccination précoce : dans les 24H qui suivent l'exposition.

A(1, 3, 4)

B(2, 3, 4)

C(1, 2, 5)

D(1, 2, 4)

E(2, 3, 5)

**30. Parmi les caractéristiques suivantes. Les quelles correspondent aux rayonnements corpusculaires ?**

1. Se propagent à la vitesse de la lumière
2. Ils sont émiént lors des transformations nucléaires
3. Il agit des rayonnements X et Gamma
4. Sont produit par les noyaux stables
5. Ils sont stoppés par des matériaux peu denses, des feuilles de papiers, bois et le verre

A(1,3)

B(2,3,4)

C(2,5)

D(1,2,3,4,5)

E(3,4,5)